

TRANSPORTS SCOLAIRES 2021/2022

Les inscriptions du Transports Scolaires seront ouvertes en ligne à partir du **8 juin 2021** sur le site unique et sécurisé pour tous : www.lepilote.com

Inscrivez-vous avant le **15 août 2021** pour recevoir votre 1^{ère} carte ou pour l'activation de votre carte actuelle pour la rentrée scolaire.

Numéro unique : 0 800 713 137 service et appel gratuits

Courriel : transports.scolaires@ampmetropole.fr

Pour plus d'informations, vous trouverez une rubrique d'aide « Questions / Réponses » : FAQ, <https://www.lepilote.com/fr/faq-transports-scolaires/1074>

POUR VOUS INSCRIRE EN LIGNE :

Connectez-vous sur le site :

www.lepilote.com puis rubrique TRANSPORTS SCOLAIRES

Et laissez-vous guider !

Votre identifiant vous a été adressé par courrier par la Métropole, si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez le régénérer par la fonctionnalité « mot de passe oublié » lors de la connexion.

- **Renouvellement de l'abonnement :**

La carte de transport : saisir le numéro complet inscrit sur la carte

Le justificatif de domicile daté de moins de trois mois du représentant légal (<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F14807>) **Avis d'imposition à privilégier**

- **Première inscription :**


Scanner les documents suivants :

- Une photo d'identité (format CNI),
- La pièce d'identité de l'élève,
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois du représentant légal (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14807>)
- Le livret de famille (pages des parents et de **l'enfant concerné uniquement**).

La carte de transport créditée de l'abonnement choisi sera envoyée au domicile du représentant légal. Ne pas oublier d'imprimer le reçu de paiement.

- **Pour les bénéficiaires de tarifs réduits :**

- Une attestation de bourse pour les boursiers 2021/2022,
- Dans le cas où l'élève n'a pas reçu l'attestation 2021/2022, il devra fournir celle de l'année 2020/2021, la réduction sera appliquée mais il faudra fournir l'attestation 2021/2022 **avant le 15/12/2021**.

- Si l'élève prétend à la bourse mais n'a pas encore son attestation, il devra payer la totalité de l'abonnement adresser dès que possible la notification de bourse 2021/2022 par courrier au service Transports Scolaires.
- Une attestation de droits CSS de moins de 3 mois (anciennement CMU-C) par les parents titulaires de la CSS avec la mention de l'enfant.
-  Si votre enfant a 16 ans et 1 jour au 01/09/2021, vous devez compléter son dossier en ligne avec son certificat de scolarité avant le **30 septembre 2021**. Pour les inscriptions faites à partir du 20/09/2021, le certificat de scolarité est obligatoire à l'inscription.

CHOIX DE L'ABONNEMENT :

- Pass scolaire Métropole – sans RTM (hors Marseille) - 60 euros

Accès illimité à toutes les lignes scolaires + lignes interurbaines + lignes urbaines.

- Pass scolaire Métropole – avec RTM (réseau Marseillais) - 220 euros

Accès illimité à toutes les lignes scolaires + lignes interurbaines + lignes urbaines + TRM (bus, métro, tramway) desservant MARSEILLE.

Consulter les horaires de bus scolaires (sur notre site internet)

POUR INFORMATION SUR LE MODE DE TRANSPORT

Commune du point de montée → Roquefort-la Bédoule

Réseau → Marcouline

Ligne → Mettre la commune de destination de l'établissement

NOUVEAUTÉ 2021

- Abonnements aux lignes régulières 69, 72... (ancien cartreize) : les modalités d'inscription d'effectuent en ligne via le site de la métropole : lepilote.com. Il faut créer un compte et cliquer « mot de passe oublié » afin de se connecter sur le pilote.com
- Paiement fractionné :



PAIEMENT FRACTIONNE EN 3 FOIS (Pour information)



Le paiement fractionné en 3 fois est autorisé uniquement via le site internet et à partir d'un montant de 60 € pour toute inscription avant le 30/09/2021 de l'année scolaire en cours.

| Type d'abonnement | 1 ^{ère} mensualité | 2 ^{ème} mensualité | 3 ^{ème} mensualité |
|---------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|
| Pass scolaire sans RTM | Prélèvement le jour de l'inscription : 50% | Prélèvement le 8 du mois M+1 : 25% | Prélèvement le 8 du mois M+2 : 25% |
| Pass scolaire avec RTM | Prélèvement le jour de l'inscription : 40% | Prélèvement le 8 du mois M+1 : 30% | Prélèvement le 8 du mois M+2 : 30% |
| EXEMPLE | | | |
| Pass scolaire sans RTM 60€ | 05/07/2021 : paiement 30€ | 08/08/2021 : paiement 15€ | 08/09/2021 : paiement 15€ |
| Pass scolaire avec RTM 220 € | 05/07/2021 : paiement 88€ | 08/08/2021 : paiement 66€ | 08/09/2021 : paiement 66€ |

Si la carte bancaire utilisée a été mise en opposition entre le 1^{er} paiement et les deux autres mensualités, la famille doit impérativement contacter l'Administration Scolaire par mail à transports.scolaires@ampmetropole.fr ou le signaler. L'Administration Scolaire contactera la famille et renverra par mail, un paiement sur la nouvelle carte bancaire.

En cas de mensualité impayée, l'Administration Scolaire relancera la demande de paiement UNE SEULE FOIS. Si cette tentative échoue, l'Administration Scolaire résiliera l'abonnement aux transports de l'élève.

L'Administration Scolaire se réserve le droit de supprimer ce service de paiement fractionné en ligne à tout moment en cas de problème.

POUR LES ELEVES DE LA MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Pour les élèves empruntant la ligne interne, veuillez remplir le formulaire « transport interne » et le déposer en mairie (guichet unique) ou l'envoyer par mail à accueil@roquefort-labedoule.fr

ABONNEMENT ÉTUDIANT

En vente dès le 5 juillet 2021

3 abonnements possibles :

- Pass annuel : 103,00 €
- Pass annuel avec RTM : 220,00 €
- Pass Métropole Étudiant : 364,80 €

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité
- Carte de transport
- Photo d'identité norme CNI pour tout nouvel abonnement
- Certificat de scolarité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

LE PASS METROPOLITAIN est un abonnement unique sur la Métropole qui donne accès à tous les réseaux métropolitains hors TER et LER.

Vous pouvez payer en une seule fois en mairie ou mensuellement dans les boutiques La Métropole Mobilité, les espaces de vente RTM ou sur www.lepilote.com

La commune participe à hauteur de 50,00 € par abonnement sous présentation de l'attestation de paiement, CNI de l'élève et un RIB.

PLUS D'INFORMATION sur lepilote.com ou **0 800 713 137** (service et appel gratuits)